



Renaud MUSELIER
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France

David GEHANT
Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire,
de l'aide aux communes et aux intercommunalités

Christian ESTROSI
Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Maire de Nice
Président de la Métropole Nice-Côte d'Azur

Georges CRISTIANI
Conseiller régional
délégué aux relations avec les communes

et les élus de la majorité régionale

ont le plaisir de vous convier à la

4^e CONVENTION ANNUELLE des Maires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Lundi 14 novembre 2022 à 8 h 30

Palais du Pharo
58 Boulevard Charles Livon
13007 Marseille



**LES COMMUNES
DU SUD
SE LÈVENT
POUR LE CLIMAT**

Merci de bien vouloir confirmer votre présence en cliquant sur le lien suivant : **INSCRIPTION**

PROGRAMME

8 h 30 : ACCUEIL CAFÉ / OUVERTURE DES STANDS

10 h 00 : ALLOCUTION D'OUVERTURE de Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France

10 h 30 : REGARDS CROISÉS

11 h 00 : TABLE RONDE « comment contribuer ensemble
à la lutte contre le changement climatique ? »

12 h 00 : DISCOURS DE CLÔTURE

12 h 20 : SIGNATURE OFFICIELLE DU MANIFESTE

« Les communes du Sud se lèvent pour le climat »

12 h 30 : PHOTO OFFICIELLE

12 h 45 : DÉJEUNER

14 h 00 : INAUGURATION DES STANDS

14 h 30 - 15 h 30 : ATELIERS

- **Atelier 1 :** « La connaissance au service des territoires 100 % climat positif » en présence des agences d'urbanisme
- **Atelier 2 :** « Adaptation au changement climatique, sobriété énergétique : la Région accompagne la transition énergétique des Communes rurales » en présence de Jean-Paul DAVID, Président du Réseau rural
- **Atelier 3 :** « L'Europe des territoires : opportunités et outils pour mobiliser des fonds européens dans vos communes. La Région vous accompagne ! » en présence du CNFPT

15 h 30 : FIN DE JOURNÉE

16 h 00 : VISITE DE LA GROTTTE COSQUER POUR LES PERSONNES INSCRITES (places limitées/sur inscription)

TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE, LES SERVICES DE LA RÉGION VOUS ACCUEILLENENT SUR LEURS STANDS POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS



ACCÈS



PALAIS DU PHARO 58 BOULEVARD CHARLES LIVON - 13007 MARSEILLE

EN VOITURE :

À partir des autoroute **A55** ou **A7**, sortie « Vieux-Port », suivre la direction « Pharo / Les plages ».
Depuis l'autoroute **A50** en provenance de Nice, Toulon, puis tunnel Prado Carénage sortie « Pharo ».

ATTENTION : pas de possibilité de stationnement dans l'enceinte du Palais du Pharo.

LISTE DES PARKINGS À PROXIMITÉ :

- Parking Qpark Le Pharo (50 m)
- Parking Vieux-Port la Criée - Vinci Park (700 m)
- Parking Estienne d'Orves (900 m)
- Parking QPark Corderie (1 100 m)

EN MÉTRO : ligne 1 « Vieux-Port »

EN BUS : lignes 81 / 82 / 82S / 83

LES COMMUNES
DU SUD
SE LÈVENT
POUR LE CLIMAT

maregionsud.fr

